

pêcheurs que les pêcheurs américains possèdent déjà. Je lui dirai de faire de même pour l'agriculture, par exemple; qu'avant de chercher à obtenir un traité de réciprocité, il devrait avoir quelque chose à offrir qui aidera l'industrie agricole pour laquelle on affiche tant de sollicitude. Vous n'obtiendrez rien par des sollicitations et des prières. Par exemple prenons le beurre. Ce serait une bonne chose. . .

L'hon. M. FIELDING: Et la margarine?

L'hon. sir HENRY DRAYTON: J'en parlerai dans un instant, je suis content que mon honorable ami m'y ait fait penser. Nous avons un droit de 4c. sur le beurre, celui des Américains est de 8c. Nous avons une quantité d'œufs américains qui entrent ici aujourd'hui avec un droit qui est la moitié du droit américain. Est-ce là la situation que l'on veut perpétuer par la réciprocité? Si cela ne doit pas être je suis d'avis que mon honorable ami devrait riposter au tarif américain.

Mon honorable ami a parlé de la margarine. S'il y a une chose dont je doive féliciter mon honorable ami, c'est de l'attitude qu'il a prise au sujet de la margarine. Mais il s'est arrêté à mi-chemin. Il a dit qu'on devrait importer et fabriquer la margarine, et dans des conditions équitables, il a parfaitement raison. Les Américains ont un droit de 8c. sur la margarine. Nous n'avons pas de droit et si la margarine doit servir à quelque chose en plus. . .

L'hon. M. FIELDING: Si elle est interdite, à quoi servirait un droit?

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Mon honorable ami a bien raison. Les Américains ne l'interdisent pas, et lui ne voudrait pas l'interdire, ni moi non plus. Mais je dis que les Américains avaient ce droit de 8c., et j'allais ajouter que si la margarine offre quelque avantage en plus de servir à ceux qui ne peuvent malheureusement pas quelque fois se procurer du beurre quand ils en ont besoin, elle devrait pouvoir utiliser le gras de bœuf que nous produisons au pays et qui s'élève à des millions de livres. Les Américains font en sorte qu'il n'entre pas chez eux la plus petite quantité de ce gras de bœuf, tandis que nous avons une disposition autorisant une remise de droits sur tout ce qui entre dans la fabrication de la margarine. Nous avons besoin d'un peu de réciprocité dans les tarifs en ce moment si nous voulons arriver à quelque chose. Egalisons un peu les choses. Et je pense que si mon honorable ami veut faire cela il fera ce qu'il a fait relativement à l'Australie. Ce qui est bon pour l'Australie

ne peut pas être mauvais en matière plus importante.

L'hon. M. MACLEAN (Halifax): L'honorable député de Brant (M. Good) n'a pas été tout à fait heureux il y a un instant dans le choix de son terme "union commerciale". Je ne sais trop ce que signifie cette expression et je doute beaucoup qu'il le sache lui-même. Mais je suis porté à croire que c'est à la réciprocité qu'il pensait. Si c'est cela qu'il voulait dire je suis parfaitement d'accord.

S'il veut parler d'union commerciale, je ne sais pas ce que cela signifie. Le terme peut avoir une portée bien plus étendue qu'il ne semble lui attribuer et, pour ma part, je ne voudrais pas m'engager à appuyer cette opinion, du moins tant que je ne serai pas fixé sur la signification exacte de l'expression. La conclusion d'arrangements tarifaires avec les Etats-Unis constitue une chose, une union commerciale peut vouloir dire beaucoup plus, mais je n'oserais pas me former une opinion précise à ce sujet.

L'hon. M. FIELDING: Le présent débat met en lumière le fait, que la doctrine préconisée par l'ex-ministre des Finances diffère sensiblement de celle qu'il pratique. A maintes reprises, il a prétendu qu'il faut avoir quelque chose à offrir pour entamer des négociations avec quelqu'un. Voilà la théorie qu'il a soutenue à maintes reprises au cours de la discussion sur le traité avec la France. Je rappellerai toutefois au souvenir de mon honorable ami qu'il a envoyé autrefois sir George Foster et d'autres de ses collègues par delà les mers afin de négocier une convention avec la France mais il avait négligé de leur fournir les armes qu'il aurait dû avoir, si sa théorie est valable. Il les envoya lâbas désarmés et ils revinrent après avoir conclu un traité commercial. Je n'ai rien à redire à cela, bien que, d'après mon honorable ami, lorsqu'il s'agit de négociations en matière commerciale avec d'autres pays, il faille au préalable remanier le tarif douanier. Or, il n'a pas mis en pratique la doctrine qu'il prêche. Voilà qui établit hors de tout doute que lorsque mon honorable ami tient ce langage il n'est pas aussi sérieux que lorsqu'il discute d'autres questions. Pour ce qui est du programme touchant le relèvement du tarif douanier contre les Etats-Unis, est-ce que mes honorables amis ne se sont pas attribué le mérite de ne pas avoir augmenté les droits? N'ont-ils pas tenté à certaines réunions publiques de persuader le peuple qu'il avait réduit le droit de douane et maintenu en vigueur un tarif pour ainsi dire semblable au nôtre? Mes honorables amis de la gauche ont même tenté d'établir que le